•LE CLASSEMENT

Il sera consultable sur ce site et sur le site www.vitryenartois.fr, le lendemain de la course.

- ■Les participants des 5 et 10 kms (marches et courses) recevront un souvenir et un ravitaillement.
- ■Une tombola est réservée à tous les athlètes des courses des 5 et 10 kms (courses et marches). Une médaille sera remise à chaque enfant à l'arrivée.
- ■Récompense aux premiers classement « scrach », aux premiers de chaque catégorie (les masters rassemblés en 2 : M0 M1 M2 -M3), et au premier Vitryen et Vitryenne des 5 et 10 km. Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photos prises ce jour-là.





LE BULLETIN P'INSCRIPTION

10 kms*

5 kms*

2 kms**

Beniamins

Animation**

11h15 Poussins

Animation **

11h30 Eveil athlét.

Animation**

nordique***

11h30 Baby athlét.

Marche et marche

Départ libre entre 9h00 et 10h00

9h50

11h15

CATEGORIES	FEMININ MASCULIN	DISTANCE MAXIMUM
MASTER	1988 et avant	5 et 10 kms
SENIORS	1989 / 2000	5 et 10 kms
ESPOIRS	2001 / 2003	5 et 10 kms
JUNIORS	2004 / 2005	5 et 10 kms
CADETS	2006 / 2007	5 et 10 kms
MINIMES	2008 / 2009	5 kms
BENJAMINS	2010 / 2011	2 kms
POUSSINS	2012 / 2013	animation
EVEIL ATHLETIQUE	2014 / 2016	animation
BABY ATHLE	2017 / 2018	animation

Participation	* 7€	** 1€	*** 3€
----------------------	------	-------	--------

	Cloture des arrivées à 12hui
Nom - prénom	
Adresse complète	
Téléphone	
Sexe F M O	
Date de naissance	catégorie
Club	N° licence
adresse mail	

La licence athlé compétition, athlé entreprise ou athlé running

La licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

<u>ou</u> **un certificat médical** datant de moins d'un an avec la mention «non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athétisme en compétition».

Pour les mineurs, il convient de remplir par les parents le questionnaire de santé :

http://asc.athle.free.fr/wp-content/uploads/Questionnaire-Sante-FFA.pdf

Signature obligatoire (pour les mineurs, signature des parents)



•L' INSCRIPTION et L'INSCRIPTION EN LIGNE

- ■Les inscriptions peuvent se faire via ce site; https://www.klikego.com/inscription/29-eme-edition-des-foulees-verte-pierre-vanderkelen-2023/course-a-pied-running/1674506797312-1 ou par courrier en mairie de Vitry en Artois.
- ■Les inscriptions de dernière minutes (+1€) : se dérouleront à la salle communale François Mitterrand le samedi de 14 heures 30 à 16 heures 30 et le jour même à partir de 8 heures 30 dans la cour de Radio Scarpe Sensée, 1 square Coluche (à l'angle de la rue Edith Piaf).
- ■Les inscriptions sur place sont closes 30 minutes avant le départ
- ■La remise des récompenses sera faite sur le stade (espace remise des dossard).

•LES MODALITES

- ■Nouveau : les parcours du 5 et 10 kms sont mesurés par la Fédération d'Athlétisme en prévision de notre prochain label départemental. Dans le respect de tous, les parcours courses et marches sont différents.
- ■Les départs et arrivées s'effectuent devant le stade de la résidence d'Artois, rue de Sailly. Le stade de la résidence d'Artois est réservé à l'échauffement et la récupération.
- ■Les WC et les consignes sont disponibles aux abords de la course.
- ■Les accompagnateurs sont interdits sur le parcours pour des raisons de sécurité et d'assurance.
- ■Un ravitaillement est prévu en milieu de parcours du 10 kms (courses et marches) et à l'arrivée. Chaque coureur et marcheur reçoit un dossard avant le départ qui doit être porté visiblement et remis à l'arrivée. Les contrôleurs officiels sont seuls habilités à disqualifier tout participant qui se conduira de manière anti sportive.

Les organisateurs contractent une assurance qui couvre leur responsabilité. Les athlètes participent sous leur propre et exclusivité, en cas d'accident.

■Les coureurs doivent rester sur la route, il est interdit de courir sur les trottoirs (sous peine de disqualification).

•LES EPREUVES - NOUVEAUX PARCOURS

10 kms: 1 boucle. - 5 kms: 1 boucle. - 2 kms: 2 boucles.

Marche et marche nordique de 10 kms. Parcours différent des courses, afin de profiter du calme et de la nature.

Animation pour les poussins, éveils et baby.

Les parcours du 5 et 10 kms sont mesurés par la Fédération d'Athlétisme en prévision du prochain label départemental.

Tournez svp .../...

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 06.01.1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et le cas échéant rectification ou suppression des informations le concernant, en s'adressant au service communication, qui fera le relai auprès du service chargé de l'exploitation du traitement. Conservation des données 18 mois. Ces données peuvent être amenées à être étudiées par l'ARS. Objectif de cette collecte de données : gestion des courses. Tous les concurrents autorisent par défaut à être pris en photo et les images seront exploitées pour l'usage de la commune.